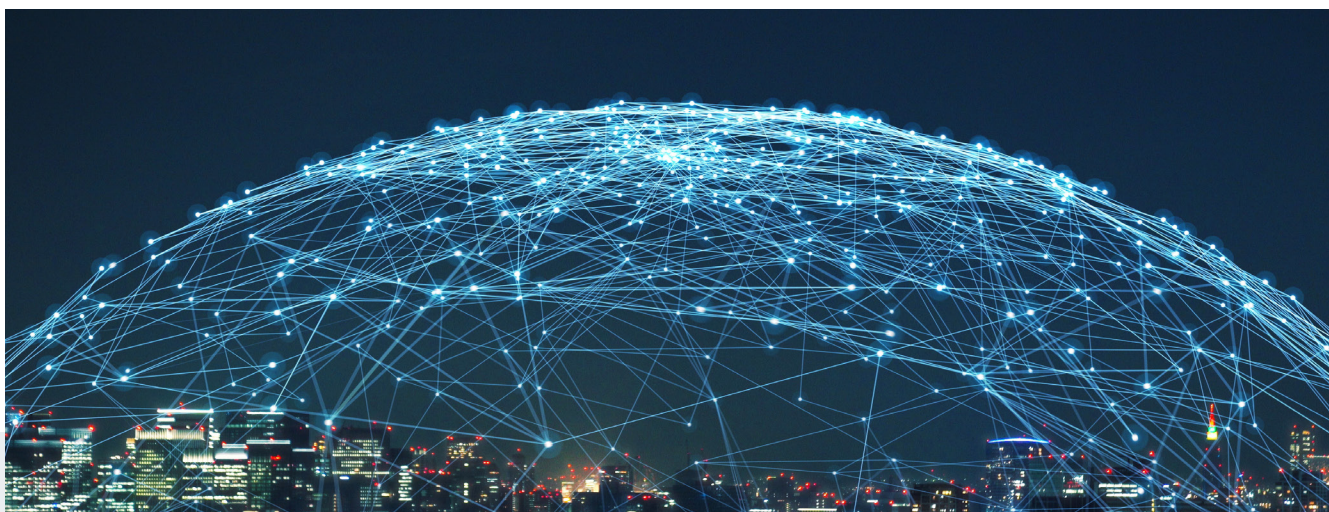


## TRANSFERT EFFECTIF DES ACTIONS PROLOGUE SUR LE MARCHÉ EURONEXT GROWTH PARIS LE 31 MARS 2022



Prologue, société technologique spécialisée dans les logiciels, les services informatiques et la formation, annonce que la cotation de ses actions sera transférée sur le marché Euronext Growth Paris le jeudi 31 mars 2022.

La demande d'admission des actions Prologue sur le marché Euronext Growth à Paris a été approuvée par l'Euronext Listing Board le 25 mars 2022.

Ce transfert, dont le projet a été autorisé par l'assemblée générale des actionnaires de Prologue réunie le 31 janvier 2022, va permettre à Prologue d'être cotée sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise permettant d'alléger ses contraintes réglementaires et de réduire les coûts afférents à la cotation, tout en continuant de lui offrir le bénéfice des marchés financiers. Prologue pourra également bénéficier de l'intérêt des fonds spécialisés qui ne peuvent pas investir sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Prologue continuera de délivrer une information exacte, précise et sincère, en rendant publique toute information privilégiée concernant la société, conformément aux dispositions du règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés (« MAR »). Ces dispositions resteront également pleinement applicables à Prologue, notamment en matière de déclaration des opérations réalisées par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, sur les actions de la société.

Comme le permet Euronext Growth Paris, Prologue envisage, pour les comptes de l'exercice 2022, de procéder au changement de référentiel comptable au cours de l'exercice social en cours pour passer au référentiel comptable français (French GAAP).

Le document d'information élaboré dans le cadre de ce transfert est en ligne sur le site internet de la société [www.prologue.fr](http://www.prologue.fr) dans la rubrique « Espace actionnaires » puis « Informations réglementées ».

Le code ISIN d'identification des actions Prologue reste inchangé (FR0010380626) et le mnémonique devient ALPRG. Par ailleurs, l'action Prologue reste éligible aux PEA et PEA-PME.

Prologue est accompagnée par Invest Securities, en tant que listing sponsor.

## Calendrier définitif

25 mars 2022	Notification par Euronext de la décision d'admission des titres sur Euronext Growth Paris.
29 mars 2022	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diffusion d'un avis Euronext annonçant la radiation des actions de Prologue sur Euronext Paris</li><li>• Diffusion d'un avis Euronext annonçant l'admission des actions de Prologue sur Euronext Growth Paris</li><li>• Mise en ligne du document d'information sur les sites internet de Prologue et d'Euronext</li></ul>
31 mars 2022	Transfert effectif : radiation des actions d'Euronext Paris et admission sur Euronext Growth Paris.

## PROCHAINE COMMUNICATION

Le résultat annuel 2021, au plus tard le 30 avril 2022.

## A PROPOS DE PROLOGUE

Avec un chiffre d'affaires 94 M€ de chiffre d'affaires, Prologue est une société technologique de croissance spécialisée dans les domaines du logiciel, des services informatiques et de la formation. Présent en France, en Espagne, en Amérique Latine et aux États-Unis, Prologue réalise près d'un tiers de son chiffre d'affaires hors de France.

En termes d'offres, le groupe s'est positionné sur les marchés en croissance à forte valeur ajoutée du Cloud, des services informatiques, du Digital, du MRM (Marketing Ressource Management) et de la formation.

A travers sa filiale M2i cotée sur Euronext Growth et détenue à 69%, Prologue est un leader en France de la formation dans les domaines technologiques avec plus de 2400 cursus de formation.

**Prologue est cotée à la Bourse de Paris sur le marché Euronext (Code ISIN FR0010380626), compartiment C**

Nombre d'actions : 91 789 704